

SG 3 PROMULGATION DES RENVOIS AUTORISÉS PAR LE 41^E CONSEIL GÉNÉRAL 2012 ET 2013

Provenance : Secrétaire générale du Conseil général

La secrétaire générale du Conseil général propose :

Que le 42^e Conseil général 2015 promulgue les renvois suivants, autorisés par le 41^e Conseil général 2012 et tous approuvés par la majorité des consistoires :

Renvoi n^o 1 : Postes vacants au conseil des anciens, au conseil de paroisse et à l'équipe paroissiale de coordination

Renvoi n^o 2 : Les membres du personnel comme membres laïques du consistoire

Renvoi n^o 3 : Représentation au consistoire des ministères responsables devant le consistoire

Renvoi n^o 4 : Transfert et placement – Ministères reconnus par le consistoire ou ministères responsables devant le consistoire

Renvoi n^o 5 : Élection de délégués par le personnel outre-mer

Renvoi n^o 6 : Association avec des communautés ecclésiales de personnes migrantes

Renvoi n^o 7 : Élection des délégués au Conseil général – présidents et présidentes désignés/premiers anciens et anciennes désignés des synodes

Renvoi n^o 8 : Élection des personnes délégués au Conseil général – Agentes et agents pastoraux laïques

Renvoi n^o 9 : Ordination/Consécration sous condition d'un placement ou d'un appel seulement

Contexte :

Voici les résultats du vote au sujet des renvois autorisés par le 41^e Conseil général 2012 :

Renvois aux consistoires (85)	En faveur	Contre
Renvoi n ^o 1	74	aucun
Renvoi n ^o 2	74	aucun
Renvoi n ^o 3	73	1
Renvoi n ^o 4	74	aucun
Renvoi n ^o 5	72	1
Renvoi n ^o 6	64	8
Renvoi n ^o 7	70	aucun
Renvoi n ^o 8	64	6
Renvoi n ^o 9	39	30

Les renvois 1 à 8 ont reçu l'approbation d'une forte majorité des consistoires. Le Conseil général doit maintenant décider s'il souhaite promulguer les renvois approuvé

